

**Rapport de la Réunion du Comité Scientifique du Projet ACCEPT
du 19 janvier 2021**

La première réunion du Comité Scientifique (CS) du projet « Adapter l'accès aux ressources agro-pastorales dans un contexte de mobilité et de changement climatique pour l'élevage pastoral au Tchad » (ACCEPT) s'est tenue en mode virtuel le mardi 19 janvier 2021. Les travaux se sont déroulés en session restreinte dans la matinée et en session ouverte dans l'après-midi. L'agenda du CS est en **Annexe 1**. Le présent document fait le compte-rendu des deux sessions et synthétise les recommandations du CS à l'endroit de l'équipe d'exécution du projet.

1. SESSION RESTREINTE : INFORMATIONS SUR LE PROJET ET MISE EN PLACE DU CS

A 10 h 15 (GMT+1), le coordonnateur du projet ACCEPT a constaté l'atteinte du quorum (7 membres présents sur les 8) et il a procédé à l'ouverture de la session en invitant chacun des membres à se présenter. La liste de présence est en **Annexe 2** du rapport.

Ensuite dans son mot de bienvenue, le Coordonnateur a témoigné sa reconnaissance aux membres du CS pour leur disponibilité à appuyer la mise en œuvre du projet malgré le contexte de la pandémie de la COVID-19 et les a remerciés par avance pour leurs propositions et implications aux côtés de l'équipe d'exécution du projet.

Une série de présentations s'en est suivie notamment -i- le descriptif du projet ACCEPT et la présentation des institutions membres du consortium ayant initié le projet notamment l'Institut de Recherches sur l'Élevage en Développement (IRED), -ii- la Plateforme Pastorale du Tchad (PPT) et -iii- le Centre de coopération internationale en recherche agronomique pour le développement (CIRAD). Sur demande des membres du CS, des précisions ont été apportées quant au statut et à la gouvernance de la PPT, ainsi que sur les mécanismes trouvés par le projet ACCEPT pour s'insérer dans l'écosystème actuellement dense des interventions sur l'élevage au Tchad.

Les membres du CS ont ensuite désigné Dr Maty Ba DIAO comme présidente de séance pour l'adoption du règlement intérieur. Le projet de ce document statutaire a été minutieusement parcouru article par article par les membres du CS pour être finalement adopté à l'unanimité. Les modifications significatives intervenues concernaient ce qui suit :

- La définition des sigles et acronymes dans le document ;

- La réduction du nombre de membres composant le bureau du CS et le renforcement du secrétariat ;
- La clarification du rôle attendu de la part des membres du CS par rapport aux thèses de Doctorat cofinancées par le projet ;
- La mise à jour du tableau présentant les membres du CS notamment leurs noms, adresses et affiliations professionnelles.

La copie du règlement intérieur adopté est en **Annexe 3** du présent document.

Après cette adoption, le CS a procédé à l'élection de son bureau. A l'unanimité de ses membres, le CS a élu le bureau qui se présente comme il suit :

- Présidente : Dr Maty Ba DIAO
- Vice-Présidente : Dr Christine RAIMOND

La session s'est achevée par l'invitation au visionnage de la vidéo de présentation du projet ACCEPT accessible sur le Google Drive du projet.

2. SESSION OUVERTE : RESULTATS, POSITIONNEMENT SCIENTIFIQUE ET THESES CO-FINANCEES

La session de l'après-midi a commencé à 14h07 par la présentation du rapport 2020 du projet qui a été déjà validé par la Délégation de l'Union Européenne, partenaire financier du projet. Elle a été suivie d'une longue discussion. Ci-dessous, le relevé des principales questions-réponses :

Question / Complément	Réponse / Clarification
Nécessité de présentation des interrelations scientifiques et logiques entre les composantes, les activités et les résultats	Cela est dû au format du rapport narratif de mise en œuvre sur lequel la présentation s'est basée
Etudes stratégiques ou études prospectives ?	Plutôt des études rétrospectives et actualisées par les constats de terrain pour fournir au projet des éléments stratégiques d'appréciation sur le changement climatique
Souplesse dans la mise en œuvre et adhésion des parties-prenantes à l'approche de co-élaboration ?	Oui : la Recherche Action en Partenariat (RAP) sous-tend les activités et fera l'objet de formations des partenaires participant à l'action

Question / Complément	Réponse / Clarification
<p>Qu'en est-il de la prise en compte des bovins ? l'aspect transformation des produits de l'élevage ? de l'accès aux pâturages ?</p>	<p>- Le projet prend bien en compte les bovins</p> <p>- La transformation en soi n'est pas du ressort d'ACCEPT</p> <p>- Une des tâches de l'action concerne la facilitation de la mobilité pour l'accès aux ressources pastorales dans leur ensemble et la PPT pilote cette composante dans le projet</p>
<p>Qu'en sera-t-il de l'après-projet et du transfert de compétences ?</p>	<p>La présence de la PPT assure l'appropriation des innovations co-élaborées. De même la co-élaboration par les acteurs assurera la pérennisation des technologies et surtout des revenus financiers</p>
<p>Existence : i) de techniques de transformation et conservation du fourrage ; ii) d'espèces de légumineuses prometteuses</p>	<p>Le projet est preneur de toute technologie ou innovation dans les contextes similaires en vue de leur test et adoption au Tchad</p>
<p>Qu'entendons-nous par changement climatique ? Comment ces évolutions climatiques se traduisent-elles dans les différents sites de recherche du projet ? Comment cela est vécu par les éleveurs et comment ils se projettent vers l'avenir ?</p>	<p>Le projet recevra la contribution d'éminents scientifiques sur le sujet attendue dans une des études stratégiques. L'approche d'analyse à travers les trajectoires de famille et de groupes est privilégiée</p>
<p>Pouvez-vous mieux expliquer les objectifs des essais en cours sur les 5 variétés fourragères ? N'y a-t-il pas un risque à répéter des essais en station déjà conduits dans d'autres contextes ?</p>	<p>Les essais en cours visent à tester le choix du <i>Maralfalasp.</i> comme culture fourragère intensive, et à lancer un certain nombre de parcelles de démonstration sur les sites les plus appropriés du projet, afin que soient conduites des actions de concertation et de co-construction d'innovations en partenariat (méthode RAP).</p>

Le CS s'est poursuivi avec les exposés sur la configuration et l'organisation des groupes thématiques ainsi que sur les projets de thèses cofinancées par le projet. Sur demande des membres du CS, les compléments d'information ont été apportés sur les points suivants :

- La possibilité d'utiliser les recherches de Master pour nourrir les travaux des doctorants ;

- Le partage des données qui est encadré par l'accord de consortium et qui sera assuré à termes, le principe étant l'accès libre dans le respect du Règlement général sur la protection des données (RGPD) et des droits intellectuels des institutions partenaires ;
- L'inexistence d'un comité de thèse formel mais plutôt d'un groupe ad hoc assurant le filtre des projets reçus pour assurer leur qualité et acceptation par les écoles doctorales ;
- L'IRED s'emploiera à fournir le soutien nécessaire pour la finalisation des thèses même si par ailleurs le projet s'achève entre temps. L'option d'inscrire les thésards à l'école doctorale de l'Université de N'Djamena participe la durabilité de ce soutien ;
- Les projets de thèses soumis sont toujours en amélioration et l'appui des membres du CS est vivement encouragé sous forme de commentaires aux documents.

3. RECOMMANDATIONS

Le CS a fait les recommandations suivantes à l'endroit de l'équipe du projet :

- (i) Pour une meilleure compréhension de la mise en œuvre du projet et de ses résultats, veiller à mettre en évidence dans les prochaines présentations au CS, les liens entre les composantes, les études engagées, le travail des groupes thématiques et les recherches doctorales ;
- (ii) Compte tenu de son importance dans le projet, porter une attention particulière à la thématique foncière et la détailler en actions dans la programmation ;
- (iii) Dans les projets de thèse, veiller à ce que soient étudiés des leviers d'action pour favoriser la résilience des acteurs et de leurs activités face aux changements climatiques ;
- (iv) Globalement les projets de thèse devront être nettement améliorés pour avoir la chance d'être acceptés par les écoles doctorales ;
- (v) Mettre en place un comité de thèse ou de suivi des thésards et prévoir des ateliers de restitution de leurs travaux.

La prochaine réunion du CS a été fixée au dernier trimestre 2021 et de préférence dans la première quinzaine du mois de novembre. La coordination fera parvenir une proposition de date aux membres du CS.

Le temps restant pour la réunion étant limité et au lieu d'un compte-rendu séance tenante comme indiqué dans l'agenda, les membres du CS ont accepté par consensus de recevoir plutôt de la part du secrétariat un rapport écrit en vue de son adoption formelle.

Le CS a suggéré au Coordonnateur d'ACCEPT de demander des nouvelles de Chantal Yvette ZOUGRANA, membre du CS qui n'a pas pu prendre part aux présents travaux.

L'ordre du jour a été épuisé à 16h52 et la Présidente du CS a mis fin aux travaux à la satisfaction générale des participants.

Fait le 19 janvier 2021,

La présidente du Comité Scientifique du projet ACCEPT,

Dr Maty Ba DIAO